



Certificat de compétences bilingues Français/Allemand

Les étudiant-e-s d'une filière bilingue français/allemand du département Technique et informatique peuvent obtenir le « Certificat de compétences bilingues français/allemand BFH-TI ». Celui-ci atteste de leurs compétences à étudier, à travailler et à collaborer dans un environnement bilingue (français/allemand).

Les conditions suivantes sont à remplir :

- obtenir les crédits ECTS pour deux modules de langue « allemand 2^{ème} langue » ou « français 2^{ème} langue » (ceux-ci représentent un total de 4 crédits ECTS). Il est recommandé d'obtenir les crédits pour ces modules durant la première moitié des études ;
- obtenir 2 crédits ECTS pour un module de « Travail collaboratif bilingue » (comprend des groupes tandem¹ français/allemand)² ;
- participer à un entretien individuel final avec un-e professeur-e de langue, durant lequel le niveau de maîtrise orale de la langue complémentaire sera déterminé ;
- avoir obtenu au moins 184 crédits ECTS au total à la fin des études.

Les étudiant-e-s qui auront rempli avec succès ces conditions se verront décerner, en plus de leur diplôme, le « *Certificat de compétences bilingues français/allemand BFH-TI* » :

<p>La Haute école spécialisée bernoise décerne à M./Mme XXX né-e le 01.12.1998 de Lauperswil BE</p> <p>le</p> <p>Certificat de compétences bilingues Français/Allemand BFH-TI</p> <p>Monsieur/Madame XXX a suivi l'ensemble de ses études dans un environnement bilingue français/allemand. Il/Elle a rempli les exigences correspondantes et montré ses capacités à étudier, travailler et collaborer dans un environnement bilingue français/allemand.</p> <p>Langue complémentaire : Allemand Niveau atteint : XXX</p> <p>Berne, le 22 septembre 20XX</p> <p>Prof. Dr. Raoul Waldburger Directeur du Département Technique et Informatique</p>
--

Les conditions susmentionnées comprennent des modules à option et ne font donc pas automatiquement partie du plan d'études standard. La responsabilité de l'obtention du certificat incombe aux étudiant-e-s. Ils/elles sont soutenu-e-s dans cette démarche par les professeur-e-s.

Informations supplémentaires : [Martin Keller](#) , [Valérie Calabria](#)

Biel/Bienne, juillet 2023

Valérie Calabria et Martin Keller

¹ Les groupes tandem sont formés dans la mesure où l'équilibre du nombre d'étudiant-e-s dans les deux groupes linguistiques le permet.

² Les étudiant-e-s des filières Ingénierie automobile et du véhicule ainsi que Génie électrique et technologie de l'information peuvent renoncer à y participer en raison des concepts linguistiques existants, similaires à ceux des tandems. Dans ce cas, aucun crédit ECTS n'est attribué.